REVV : Roulons En Ville à Vélo
*Membre de la **F**édération des **U**sagers de la **B**icyclette*

Association socioculturelle loi 1901
1 rue Michel Servet 26000 Valence

09 50 03 26 65
valence.revv@fubicy.org

Valence, le 12 octobre 2018

A : Monsieur Nicolas DARAGON, Maire de Valence

Objet : Création d'un parking place Manouchian

Monsieur le Maire,

Nous venons d'apprendre avec étonnement que la ville de Valence avait commencé les travaux de création d'un parking sur la place Manouchian, afin de répondre à la demande des commerçants.

Certes cette place, située sur une dalle de parking sous-terrain, justifiait un réaménagement car elle n'embellissait pas ce quartier, déjà bien sinistré par le béton environnant.

Cette décision est difficilement compréhensible à l'heure de la reconquête des villes envahies naguère par l'automobile. Depuis la fin des années 80, partout on voit des places, autrefois transformées en parkings hideux, libérées de l'emprise des voitures et rendues aux piétons, au bénéfice de tous les riverains.

L'avènement de l'automobile est responsables de la mort des centres ville, les petits commerces étant concurrencés par les zones commerciales construites à tout va en périphérie des villes, avec leurs kilomètres carrés de parking.

La seule voie de salut pour les commerces de centre-ville sont les piétons et les cyclistes, qui, si on leur donne la possibilité de circuler dans de bonnes conditions de sécurité et de confort, préfèrent faire leurs achats à proximité de chez eux plutôt que de devoir prendre la voiture et de sortir de la ville. Ca n'est pas pour rien que l'on voit revenir des chaînes de supermarchés en centre-ville, comme Franprix, Carrefour Market, etc.

La décision est d'autant plus incompréhensible que l'offre de stationnement en parking sous-terrain à Valence est pléthorique et que les taux d'occupation sont très loin de 100 %. Cette décision serait à la limite compréhensible si l'offre totale de stationnement en surface n'était pas augmentée, en supprimant autant de place de stationnement dans les rues de Valence, là où elles gênent la circulation des piétons et cyclistes, que les 58 places crées par ce nouveau chantier.

Il va de soi que nous préférons de loin voir transférer le stationnement en sous-sol, voire réduire l'offre de stationnement. Nous attendons toujours de voir les parkings relais qu'on nous promet depuis longtemps, en espérant qu'ils conduiront à libérer de la place en centre-ville pour les modes doux.

Dans cette attente recevez, Monsieur le Maire, nos cordiales et respectueuses salutations.

Nicolas MARTIN
Président de REVV